

REPUBLIQUE DU TCHAD
Unité - Travail - Progrès

Unité – Travail -
Progrès

جمهورية تشاد
وحدة - عمل تقدم

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
PRIMATURE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
ET DE L'EDUCATION CIVIQUE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION GENERALE DE L'ALPHABETISATION ET
DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES



رئيسة لجمهورية
رئيسة لوزراء
وزارة للتعليم الابتدائي والتربية الوطنية
الأمم المتحدة - ام-ة
الإدارة لعمامة لحواء ألمي قوت طوير
للغات الوطنية

TABLE RONDE INTERNATIONALE DE HAUT NIVEAU SUR L'ALPHABETISATION

PLAN D'ACTION NATIONAL D'ALPHABETISATION DU TCHAD (2012 – 2015)

(UNESCO, Paris, 6-7 septembre 2012)



SOMMAIRE

Liste des abréviations.....	4
INTRODUCTION	5
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	5
1.1 Cadre physique	5
1.2 Cadres de politique nationale.....	6
1.3 Analyse de la Situation de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle.....	7
1.3.1 <i>Alphabétisation</i>	7
1.3.2 <i>L'Education de Base Non Formelle</i>	10
1.4 Défis et besoins.....	11
1.5 Système de Gouvernance (pilotage du système).....	11
1.5.1 <i>Le pilotage du sous secteur au niveau national</i>	12
1.5.2 <i>La gestion du sous secteur par les opérateurs privés</i> 13	
1.6 Financement de l'Alphabétisation de 2003 à 2012	13
1.7 Activités existantes et partenariat.	15
II. DEVELOPPEMENT DES STRATEGIES DE L'AENF POUR 2012– 2013.....	16
2.1 L'alphabétisation.....	16
2.1.1 <i>Diversification et amélioration de l'offre d'alphabétisation</i>	16
2.1.2 <i>L'amélioration de la qualité</i>	17
2.1.3 <i>L'amélioration de la gestion et du pilotage de l'alphabétisation</i>	18
2.2 Education de base non formelle.....	18
2.2.1 <i>La mise en place d'une offre d'EBNF</i>	18
2.2.2 <i>L'amélioration de la qualité et du suivi évaluation des activités d'EBNF</i>	19
III. VISION GLOBALE DU PLAN D'ACTION NATIONAL.....	19
3.1 Objectifs Généraux.....	20
3.2 Objectifs spécifiques du plan d'action :.....	20

3.2.1	<i>Élargir l'accès et diversifier l'offre d'alphabétisation,</i>	20
3.2.2	<i>Améliorer la qualité et la pertinence des programmes d'alphabétisation,</i>	20
3.2.3	<i>Améliorer le pilotage et la gestion des programmes d'alphabétisation,</i>	21
3.2.4	<i>Développer une offre alternative non formelle pour scolariser les déscolarisés et les non scolarisés.</i>	21
3.2.5	<i>Améliorer la qualité et le suivi de l'EBNF.</i>	21
3.3	BENEFICIAIRES	22
3.4	ACTIVITES PROPOSEES :	23
3.5	GESTION ET MISE EN ŒUVRE / STRUCTURE DE GOUVERNANCE	27
3.6	Institutions de ressources existantes	28
3.7	Principaux partenaires	28
3.7.1	<i>Partenariat entre institutions de l'Etat</i>	28
3.7.2	<i>Partenariat avec les organisations non gouvernementales</i>	28
3.7.3	<i>Partenariat avec les institutions de formation</i>	29
3.7.4	<i>Les interventions des partenaires financiers</i>	29
3.8	RAPPORTS, SUIVI ET EVALUATION	29
3.8.1	<i>Rapports</i>	29
3.8.2	<i>Suivi évaluation</i>	30
3.9	RISQUES EVENTUELS ET LEUR GESTION	30
3.10	Calendrier de mise en œuvre des activités proposées	31
3.11	Budget estimé pour 2012-2015	34

Liste des abréviations

AENF	Alphabétisation et Education Non Formelle
ATPENF	Association Tchadienne pour la Promotion de l'Education Non Formelle
BAD	Banque Africaine de Développement
BELACD	
BID	Banque Islamique de Développement
CapEFA	
CEBNF	Centre d'Education de Base non Formelle
CNC	Centre national des curricula
DENF	Direction de l'éducation non formelle
DFE	Direction de la formation des enseignants
DIAL	Direction de l'Alphabétisation
DENF	Direction de l'Education Non Formelle
DGAPLAN	Direction générale de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales
DPLN	Direction de la Promotion des Langues Nationales
DREN	Délégation régionale de l'éducation nationale
DRH	Direction des ressources humaines
DSCS	Direction des statistiques et de la carte scolaire
DSNRP	
EBNF	Education de base non formelle
ENI	Ecole Normale d'Instituteurs
FAPLG	Fédération des Associations pour la Promotion des Langues du Guéra
FONAENF	Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle (Burkina Faso)
IDEN	Inspection départementale de l'éducation nationale
IPAENF	Inspection d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle
INSEED	Institut National de Statistique d'Etudes Economiques et Démographiques
JIA	Journée Internationale de l'Alphabétisation
MEPEC	Ministère de l'enseignement primaire et de l'éducation civique
ONG	Organisations non gouvernementales
PAFICOT	Projet d'Appui à la Filière Coton
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAN/EPT	Plan d'Action National / Education pour Tous
PARSET	Projet d'appui à la reconstruction de l'éducation au Tchad
PATB	Plan d'action triennal de base (SIPEA 2013-2015)
PDDEA	Plan décennal de développement de l'éducation et l'alphabétisation
PNDAENF	Programme National de Développement de l'Alphabétisation et de l' Education Non formelle
PTF	partenaires techniques et financiers
REFLECT	
RGPH 2	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAENF	Secteur d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle

SIGE	Système d'information et de gestion de l'éducation
SIPEA	Stratégie intérimaire pour l'éducation et l'alphabétisation
SNRP	Stratégie nationale de croissance et réduction de la pauvreté
UNFPA	
TMA	Techniques et méthodes d'Alphabétisation

INTRODUCTION

Dans le cadre du développement humain durable, l'analphabétisme a été identifié comme un mal auquel il faut faire face. Le Tchad s'est joint aux efforts de la du Millénaire pour le développement à travers la mise en place des programmes d'alphabétisation fonctionnelle. Ces Programmes garantissent l'accroissement des ressources humaines et assurent à tous les citoyens des chances égales afin de bénéficier de leurs droits fondamentaux à l'instruction, au savoir et à la dignité. Ils prennent donc en compte les préoccupations des populations cibles que sont les hommes et les femmes de 15 et plus ainsi que les jeunes de 9 – 14 ans se trouvant hors du système formel. L'objectif est de permettre aux bénéficiaires desdits programmes d'acquérir les capacités pratiques nécessaires à l'exercice d'un travail rémunéré et de créer des activités génératrices de revenus en vue de la pérennisation des actions d'alphabétisation dans leur environnement.

Le présent plan d'action situe le pays, rappelle son évolution politique et démographique. Il décrit la situation de l'alphabétisation et éducation non formelle ces dix dernières années et les tentatives de modernisation et innovations du sous secteur. Les stratégies, la vision et les activités sont en grande partie tirés de la Stratégie pour l'Education et l'Alphabétisation (SIPEA).

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

1.1 Cadre physique

Le Tchad est un pays enclavé de 1 284 000 km² situé entre le Cameroun, le Nigeria, le Niger (à l'ouest), la Libye (nord), la République Centrafricaine (Sud); le Soudan (Est).

Indépendant depuis le 11 août 1960, le pays a connu des périodes de troubles institutionnelles et militaires de plus de 30 années. Avec l'avènement du multipartisme en 1990, des élections ont été régulièrement organisées. Le pays est actuellement organisé en 22 circonscriptions administratives appelées régions et les régions sont subdivisées en 61 départements (préfectures). Les départements sont subdivisés en 300 sous-préfectures. Les sous-préfectures sont elles-mêmes subdivisées en 606 cantons et les cantons représentent un regroupement de villages.

Le Tchad compte 11.175.915 habitants dont 50,7 % de femmes¹. La population est inégalement répartie sur le territoire. Près de la moitié de la population (47 %) est concentrée sur seulement 10 % de la superficie totale. Cette population est dans une large proportion rurale à 88%. La densité est passée de 4,9 en 1993 à 8,7 habitants au km² en 2009 avec des disparités énormes entre les régions. Le taux annuel moyen de croissance démographique est estimé à 3,6%.

Le pays a un fort taux d'analphabétisme (78%) avec de fortes disparités selon le genre (69% chez les hommes et 86% chez les femmes). Ces disparités sont plus accentuées entre régions (taux de 45% et 57% à N'Djamena et Mayo-Kebbi Ouest et de 97%, 96% respectivement à Barh El Gazel, et Lac), ce qui traduit l'offre d'éducation alternative très limitée.

1.2 Cadres de politique nationale

Pour prendre en compte les préoccupations des populations tchadiennes, l'élaboration des plans d'actions d'alphabétisation a été axée sur les cadres de politiques nationales, les cadres d'actions internationales et documents de stratégies sectorielles tels que énumérés ci-dessous.

Le Document de la Stratégie Nationale de la Réduction de la Pauvreté (DSNRP) est élaboré en 2001 par l'Etat Tchadien en vue d'atteindre les objectifs de développement à l'horizon 2015. Ce document de référence fait de l'éducation et de l'alphabétisation une des priorités nationales en ce sens qu'il met un accent particulier sur la formation d'un Capital Humain. De façon spécifique à l'alphabétisation, l'objectif visé est l'amélioration du niveau d'instruction des populations analphabètes.

Le Plan d'Action National de l'Education pour Tous (PAN/EPT) du Tchad intègre les objectifs du Forum de Dakar et des OMD et prend en compte les préoccupations de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle.

Le PARSET un programme d'appui à la réforme du secteur de l'éducation au Tchad vise l'amélioration de l'éducation et des conditions d'apprentissages au Tchad. Ce programme a permis de mettre en place la stratégie du faire faire ainsi que le développement des nouveaux programmes d'alphabétisation fonctionnelle.

La Loi n° 16/PR/2006 du 13 Mars 2006, portant organisation du Système Éducatif Tchadien, notamment ses articles 64 et 65 stipule que « l'éducation non formelle regroupe toutes les activités d'éducation et de formation conduites en dehors des structures scolaires de l'enseignement public et/ou de l'enseignement privé » ; et que « l'éducation non formelle s'adresse à toute personne désireuse de recevoir une formation spécifique dans une structure non scolaire ». L'article 66 précise que "l'alphabétisation et la formation des adultes sont dispensées dans les centres

¹ Source : RGHP2 2009

d'éducation non formelle créés et/ou contrôlés par les autorités publics en charge de l'éducation formelle ou des initiatives privées”.

Le programme d'Action Prioritaire (PAP) de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP II, 2008 à 2011) inscrit le renforcement du Capital Humain et l'alphabétisation comme élément transversal pour le développement.

Dans le cadre du renforcement des capacités (CapEFA), l'UNESCO a appuyé le Tchad pour concevoir le Plan National de Développement de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (PNDAENF) en 2010. Ce plan détermine de nouvelles orientations stratégiques pour soutenir les activités de l'AENF en vue du développement des ressources humaines du pays.

La préparation du Plan Décennal de Développement de l'Education et de l'Alphabétisation (PDDEA) a nécessité la mise en place d'une Stratégie Intérimaire pour l'Education et l'Alphabétisation (SIPEA) pour la période 2012-2015. Cette politique sectorielle de l'éducation intègre l'amélioration de l'offre et de la qualité en alphabétisation sur la base du diagnostic national.

1.3 Analyse de la Situation de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle

1.3.1 Alphabétisation

Depuis plusieurs années, les apprentissages se font dans les 2 langues officielles que sont le français et l'arabe. Les apprenants ont le double défi d'apprendre simultanément les connaissances instrumentales et la langue étrangère. Les cours d'alphabétisation se déroulent dans les établissements scolaires, les centres sociaux, les lieux de cultes, les domiciles privés ou même sous les arbres. La tendance actuelle est d'alphabétiser dans la langue de l'apprenant avec possibilité de transition dans les langues officielles (français/arabe)

Les contenus éducatifs développés dans les centres d'alphabétisation par les acteurs du sous-secteur varient d'un programme à un autre et n'intègrent pas nécessairement les défis de développement économique, politique, social et culturel que l'alphabétisation et l'éducation des adultes doivent contribuer à relever au Tchad. La faible capacité des contenus actuels à élever le niveau de connaissances des adultes analphabètes et/ou néo-alphabètes constitue une grande insuffisance à corriger. Si le nouveau programme d'alphabétisation au Tchad conçu et validé en janvier 2012 avec l'appui technique et financier de l'UNESCO intègre une grande partie de ces questions (scolarisation des filles, bilinguisme LN/langues officielles, le genre et le VIH SIDA), il n'en demeure pas moins que l'attention doit être davantage portée sur d'autres défis comme l'éducation en situation d'urgence, l'alphabétisation des populations nomades, etc.

L'offre d'alphabétisation est handicapée par les conditions précaires de travail que rencontrent les animateurs, les agents et les cadres d'alphabétisation dans l'exercice de leurs fonctions. Les centres d'alphabétisation sont dépourvus de fournitures et matériels pédagogiques. Les animateurs recrutés par les communautés n'ayant aucune motivation salariale abandonnent les centres d'alphabétisation en pleine campagne pour des horizons meilleurs. L'Etat non plus ne dispose pas de programme de subvention de ces animateurs comme c'est le cas pour une bonne partie des maîtres communautaires.

Cette discrimination conduit à la marginalisation des activités d'alphabétisation par rapport à l'enseignement primaire. Or, l'enseignement primaire universel recherché ne peut être atteint avec deux tiers de parents analphabètes. La demande de l'alphabétisation étant importante, il y a lieu de créer de meilleures conditions d'une offre de qualité pour l'objectif 4 de l'Education Pour Tous (Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes, et notamment les femmes, d'ici à 2015, et assurer à tous les adultes un accès équitable au programme d'éducation de base et d'éducation permanente).

Le personnel engagé dans l'alphabétisation est très hétéroclite : il ya, d'une part, les enseignants du formel (instituteurs, professeurs, inspecteurs, linguistes, administrateurs) initiés aux techniques et méthodes d'alphabétisation (TMA) et d'autre part, un grand nombre de bénévoles (élèves, étudiants, diplômés sans emploi, fonctionnaires) sans formation qui assurent la mise en œuvre des programmes du sous-secteur.

Les moyens humains, financiers et matériels mobilisés dans la lutte contre l'analphabétisme sont insuffisants. Les cadres, agents et animateurs d'alphabétisation travaillent dans des conditions matérielles précaires et ne bénéficient pas d'un plan de formation adéquat.

Au cours de la campagne 2009-2010, 3 274 centres d'alphabétisation ont fonctionné avec 142 227 apprenants dont 57 440 hommes (40,4%) et 84 807 femmes (59,6%)². On dénombre 5.751 animateurs d'alphabétisation dont 4.663 hommes et 1.088 femmes, soit en moyenne 25 apprenants pour un animateur. On compte également 22 inspections pédagogiques d'alphabétisation et d'éducation non formelle (IPAENF) correspondant au nombre des régions et 300 secteurs d'alphabétisation et d'éducation non formelle (SAENF) plus ou moins pourvus en personnel administratif et d'encadrement dans les sous-préfectures.

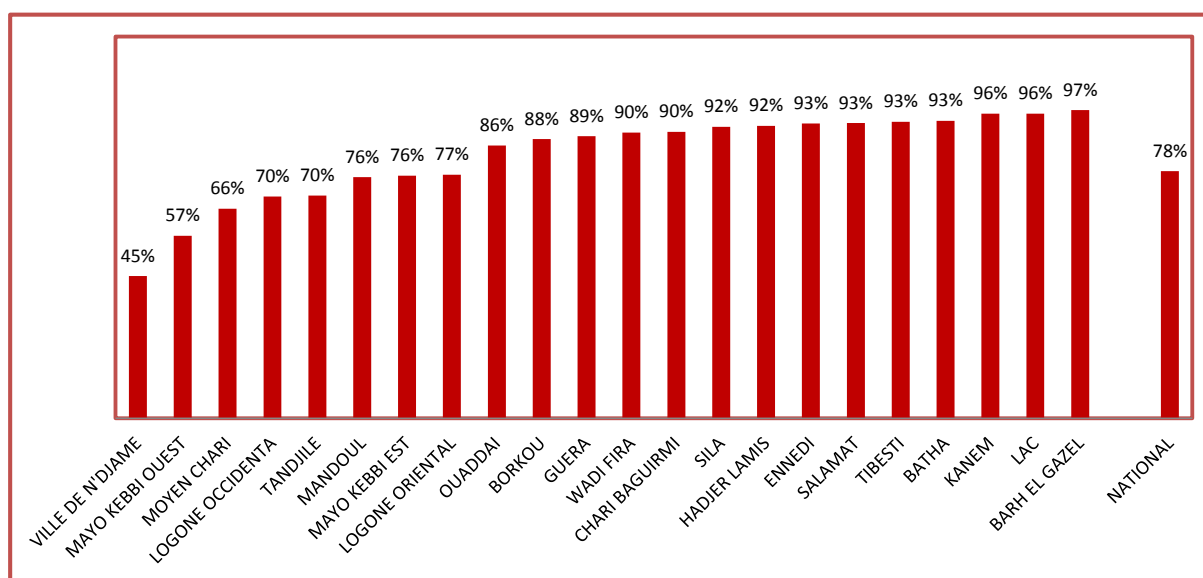
Malgré les efforts fournis par le Gouvernement, la situation actuelle de l'alphabétisation s'est détériorée ces dix dernières années avec des disparités très accentuées et déséquilibrées selon le genre et les régions. Les dernières données

² Source : Annuaire Statistique de l'Education Année Scolaire 2009-2010

de l'INSEED montrent que le taux d'analphabétisme des adultes (15 ans et +) a augmenté au Tchad passant de 67% en 2003 à 78% en 2009 (RGPH 2, 2009), soit une dégradation de 11 points. En effet la persistance d'un faible taux d'achèvement couplé à une forte croissance de la population scolarisable (3,78%) a engendré un nombre élevé d'enfants déscolarisés estimé à 807.000 enfants pour la tranche d'âge 9-14 ans. L'analphabétisme est plus marqué chez les femmes (86%) que chez les hommes (69%) et les femmes en milieu rural sont encore plus touchées avec un taux d'analphabétisme de 92%.

La dispersion géographique de la population sur un vaste territoire et les faibles moyens de communication rendent difficile la mission des agents chargés de la gestion, de la supervision, du suivi et de l'évaluation des programmes d'alphabétisation. Ainsi, l'origine géographique est-elle un premier facteur qui peut engendrer d'importantes disparités ?

Graphique 1 : Taux d'analphabétisme par région en 2009



Source : RGHP2 – 2009

Le graphique ci-dessus donne des taux d'analphabétisme supérieurs à 50% dans 21 régions avec des pics allant jusqu'à 97% (Barh El Gazel). Seule la région de N'Djaména a un taux d'analphabétisme inférieur à 50%.

« Dans le contexte tchadien, l'alphabétisé (e) est défini (e) comme celui ou celle qui, dans un processus d'apprentissage, a acquis des connaissances instrumentales et fonctionnelles lui permettant d'améliorer ses conditions de vie sociale, ainsi que celles de sa communauté, afin de participer efficacement au développement de son pays ».

L'apprenant est déclaré alphabétisé après deux campagnes d'une durée chacune de 6 à 7 mois sont nécessaires. Au cours de ces campagnes, les apprenants doivent franchir deux niveaux d'études d'une durée de 150 heures chacun soit 300 heures

d'alphabétisation initiale (AI). Les néo-alphabètes ont la possibilité de s'inscrire dans un centre de pos-alphabétisation pour 150 autres heures.

Selon la nouvelle orientation du nouveau Plan national de développement de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (PNDAENF), le profil de l'alphabétisé est davantage amélioré avec un rajout de 150 h de formation complémentaire de base (FCB) soit au total 450 h en 3 campagnes dont 300 h pour l'alphabétisation initiale. A cela s'ajoute les 150 heures de la post-alphabétisation pour des formations spécifiques.

1.3.2 L'Éducation de Base Non Formelle

La faiblesse de l'offre du système éducatif liée à la précarité des conditions d'encadrement dans les écoles explique qu'un grand nombre d'enfants ne fréquentent pas les écoles, soit parce qu'ils n'y sont jamais entrés, soit parce qu'ils ont dû les abandonner. Le devoir national d'éduquer les enfants c'est-à-dire d'appliquer leurs droits à l'éducation a conduit le pays à introduire une nouvelle alternative complémentaire au système formel qu'est l'Éducation de Base Non Formelle (EBNF).

La finalité de l'EBNF au Tchad est de « donner aux jeunes gens non scolarisés ou déscolarisés, âgés de 9 à 14 ans, une éducation de base de qualité leur permettant d'acquérir des compétences utiles, des savoir-faire et des savoir-être nécessaires en vue de participer au développement de leur terroir et de s'y insérer harmonieusement d'une part et assurer une éducation de base de qualité pour tous », d'autre part. Le nombre de ces jeunes exclus du système éducatif est estimé à 807.000 selon Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009.

Cet ordre d'enseignement forme en quatre (4) années les jeunes dans l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques. Ces connaissances sont réparties comme suit :

- Apprentissages des connaissances scolaires comme dans le cycle primaire avec aménagement du programme et une flexibilité de l'emploi de temps. A l'issue des quatre années d'apprentissage, les enfants ayant bien assimilé le programme ont l'opportunité d'accéder, par le système de passerelle, à l'Enseignement moyen pour poursuivre les études au même titre que leurs collègues provenant du formel.
- Apprentissages des connaissances liées aux activités professionnelles telles que la maçonnerie, la menuiserie, la maroquinerie, l'électricité, le jardinage, etc. Cet enseignement offre l'opportunité à ceux qui désirent perfectionner leurs aptitudes techniques dans les centres d'apprentissage professionnels. D'autres peuvent s'insérer directement dans la vie active de leur milieu en pratiquant de petits métiers.

En ce qui concerne la régularité et l'assiduité des apprenants dans les CEBNF, l'expérience a montré que l'alimentation scolaire (cantine) a souvent été un puissant moyen de motivation. Par conséquent, il importe que cette dimension soit prise en compte comme moyen d'accompagnement de la mise en œuvre des nouveaux programmes d'EBNF conçus et validés.

La stratégie globale de l'alphabétisation et éducation non formelle est de permettre aux adultes et aux enfants d'accéder à un système d'éducation alternative de qualité.

1.4 Défis et besoins

L'engagement du Tchad à atteindre les objectifs du Forum de Dakar en 2000, notamment les objectifs 3, 4 et 6 consacrés à l'éducation non formelle est handicapé par de nombreux défis. Les principaux que le Gouvernement doit surmonter pour améliorer les tendances actuelles de l'analphabétisme au Tchad sont :

- Une forte natalité (pression sur les capacités d'accueil du système...);
- Très faible niveau de mobilisation des ressources publiques pour le secteur (moins de 10% des dépenses courantes hors dette en 2010);
- Faible niveau d'achèvement à l'enseignement primaire (37% en 2011, alors que le taux moyen d'achèvement du primaire en Afrique subsaharienne est actuellement de 64%);
- Taux d'analphabétisme très élevé (78%) et particulièrement celui des femmes (86%) issues des populations des zones insulaires, enfants des milieux pauvres et des enfants de la rue;
- L'insuffisance de réflexion sur le développement de la post alphabétisation (Pas d'environnement lettré pour alimenter des bibliothèques villageoise à créer);
- Le nombre très élevé d'enfants hors système scolaire (807 000) âgés de 9 à 14 ans;
- La Qualité et la pertinence des apprentissages;
- La besoin en Capital Humain qualifiés;
- L'Insuffisance de matériels didactiques de l'éducation non formelle;
- La non prise en charge des alphabétiseurs bénévoles qui désertent souvent les centres d'alphabétisation.

1.5 Système de Gouvernance (pilotage du système)

L'amélioration du pilotage et du partenariat nécessite la mise en place d'un partenariat et dynamique avec tous les acteurs impliqués dans les activités d'alphabétisation et l'éducation non formelle. Les capacités des structures nationales d'AENF doivent être suffisamment renforcées pour les rendre réellement opérationnelles.

La gestion des ressources doit s'appuyer sur une approche participative de mise en œuvre et de suivi évaluation basée sur la décentralisation du pilotage et de

l'exécution pour assurer une meilleure coordination, l'efficacité, la durabilité et la transparence des interventions. La mise en place d'un mécanisme décentralisé de gestion des activités du secteur non formel est un moyen d'éviter la mauvaise répartition des ressources éducatives. Elle permettra aussi de rapprocher les bénéficiaires des lieux de décisions concernant la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation, d'EBNF et de promotion des langues.

1.5.1 Le pilotage du sous secteur au niveau national

Le Décret N°1218/PR/PM/MEPEC/2011 du 02 Novembre 2011 organise le secteur non formel en une direction générale, trois directions techniques centrales et des inspections pédagogiques d'alphabétisation et d'éducation non formelle (IPAENF) au niveau des régions et les Secteurs d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle (SAENF) au niveau des sous préfectures, des Centres d'Alphabétisation (CA) et des Centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) dans les cantons et villages. Il s'agit de :

La Direction Générale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DGAPLAN) chargée de la conception, d'élaboration, de suivi évaluation et de contrôle de l'exécution de la politique du Gouvernement en matière d'alphabétisation, d'éducation non formelle et de promotion des langues nationales ;

La Direction de l'Alphabétisation (DIAL) chargée de l'organisation, de l'animation, du suivi et du contrôle de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'alphabétisation ;

La Direction de l'Education non Formelle (DENF) chargée de l'organisation, de l'animation, du suivi et du contrôle de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'éducation des jeunes déscolarisés et non scolarisés ;

La Direction de la Promotion des Langues Nationales (DPLN) chargée de l'organisation, de l'animation, du suivi et du contrôle de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de promotion des langues nationales ;

L'Inspection Pédagogique d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle (IPAENF) chargée de la mise en œuvre de la politique d'alphabétisation, d'éducation non formelle et de promotion des langues nationales définie au niveau régional, sous le contrôle direct de la Délégation Régionale de l'Education Nationale (DREN).

Au niveau de la sous préfecture, les Secteurs d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle (SAENF) sont chargés de la gestion administrative et pédagogiques des Centres d'Alphabétisation (CA) et des Centres d'Education de Base non Formelle (CEBNF). Les responsables des SAENF suivent, évaluent et encadrent des alphabétiseurs/animateurs dans les centres.

L'ensemble de ces structures publiques jouent le rôle régalien de l'Etat d'orientation stratégique, de contrôle de qualité et de suivi-évaluation des programmes d'éducation non formelle. La stratégie du faire faire impose une distinction entre organe d'exécution et de supervision.

1.5.2 La gestion du sous secteur par les opérateurs privés

La mise en œuvre opérationnelle du programme est assurée par des opérateurs privés à travers la stratégie du « Faire-Faire ».

Le secteur de l'alphabétisation devient de plus en plus l'affaire des communautés. L'initiative vient en effet de la communauté car c'est souvent elle qui construit les hangars et prend en charge les animateurs et le fonctionnement des centres d'alphabétisation.

L'Etat apporte son soutien en mettant à disposition des communautés les matériels didactiques et assure la formation des alphabétiseurs, mais ce soutien paraît minime compte tenu des faibles crédits alloués.

Pour améliorer ce secteur, l'Etat en accord avec les partenaires techniques et privés a adopté la stratégie du faire faire en 2000. C'est une stratégie novatrice qui met en valeur la synergie entre trois acteurs, à savoir l'Etat, l'Agence de financement et les opérateurs plus proches des communautés pour l'exécution des programmes d'alphabétisation.

L'un des problèmes majeurs de gestion du système concerne la faible qualification des opérateurs, des cadres, des agents d'encadrement et des animateurs des centres d'alphabétisation. Les personnels du service de suivi et d'évaluation ne sont pas suffisamment outillés en planification, faute de formation suffisante.

Enfin, le manque et/ou l'insuffisance de la prise en charge des alphabétiseurs par les communautés ou l'Etat crée un risque de discontinuité préjudiciable aux activités d'alphabétisation.

1.6 Financement de l'Alphabétisation de 2003 à 2012

Voir pages 5 et 6 du document PNDAENF. Tableau 1, financement alpha par l'Etat à actualiser (2008 à 2012).

La part du budget de l'Etat consacrée à l'alphabétisation par rapport à celui de l'Education nationale a augmenté progressivement de 0,88% en 1977 à 1,58% en 2001. A partir de 2002, on assiste à une évolution en dents de scie. En 2006, 0,60% des ressources de l'Education nationale ont été consacrées aux programmes

d'alphabétisation³ alors qu'elles atteignent 1,04% du budget de l'Education nationale en 2008.

Si l'on considère l'étude sur la situation de l'alphabétisation au Tchad, le financement des activités d'alphabétisation a toujours été au cours des trois dernières décennies une partie intégrante des ressources allouées à l'éducation de base dans le budget général de l'Etat. Seulement, ces ressources servaient essentiellement à prendre en charge les salaires des agents de l'ancienne Direction de l'alphabétisation et aujourd'hui la Direction Générale de l'alphabétisation.

Avec le temps, le budget de l'Éducation a évolué et est passé de 46 144 377 000 F CFA en 2003 à 152 985 325 000 FCFA en 2012. Cependant, la part de l'alphabétisation n'a pas suivi la même évolution. Elle a presque stagné autour de 1,5% (1,52% en 2003 et 1,77% en 2012).

Tableau 1 : Budget de l'Etat discriminé en part de l'éducation et de l'alphabétisation (en milliers)

Année	Budget Etat	Budget Education	% Budget Educ/ Etat	Budget alpha- Etat	Budget alpha extérieur	Total alpha	% Budget alpha/ Educ
2003	395 724 188	46 144 377	11,7	467 706	234 294	702 000	1,52
2004	484 246 759	54 667 476	11,3	523 736	184 321	708 057	1,30
2005	527 199 830	58 010 347	11,0	560 877	153 406	714 283	1,23
2006	727 605 255	57 860 947	8,0	465 861	327 378	793 239	1,37
2007	689 041 935	73 472 468	10,7	470 121	233 500	703 621	0,96
2008	846 521 293	74 001 246	9%	638 840	-	638 840	0,86
2009	777 347 037	77 551 151	10,2%	653 667	-	653 667	0,84
2010	1 069 453 067	88 998 352	8,5%	842 403	-	842 403	0,94
2011	1 572 482 233	145 389 789	9,2%	1 966 247	-	1 966 247	1,35
2012	1 481 123 955	152 985 325	10,3%	2 721 555	-	2 721 555	1,77

Source : Budget Général de l'Etat

La lecture de ce tableau révèle clairement que le Budget a connu une évolution en dents de scie. De plus, il importe de signaler que dans ces budgets, les salaires absorbent une grande partie. Le reste est consacré à la formation des enseignants/facilitateurs, à l'acquisition des livrets d'alphabétisation, à l'élaboration des matériels didactiques et à la célébration de la Journée Internationale de l'Alphabétisation (JIA). Il importe aussi de faire remarquer que s'agissant de la part du budget de l'alphabétisation au niveau local, rares sont les lignes budgétaires consacrées à l'alphabétisation par ces entités. Toutefois, les communautés participent aux activités en apportant des contributions diverses.

En fait, les manuels d’alphabétisation, les guides pédagogiques, les équipements, les formations et les constructions des centres d’alphabétisation ont été souvent financées par les partenaires multilatéraux, bilatéraux, les ONGs et les associations. Les investissements des donateurs bilatéraux/ multilatéraux présentés en montants annuels et domaines/d’activités pour les dernières années donnent le tableau suivant :

Tableau 2 : Montants annuels et les domaines/activités

ONG/ organismes	ANNEE DE FINANCEMENT	MONTANT (FCFA)	ACTIVITES REALISES
ACCT	1997, 1998 et 2001	23.500.000	- Formation à Distance de 228 agents d’alphabétisation
UNICEF	2001-2006	1.533.000.000	- Acquisition de matériels didactiques et de formation des alphabétiseurs
PARSET/ IDA	2003-2007	1 850 910 000	- Célébration de la Semaine Nationale de l’Alphabétisation
BID			-
Agence des Musulmans d’Afrique	2004-2006	179.600.000	- Formation des alphabétiseurs et des enfants non scolarisés en menuiserie, soudure, électricité et informatique.
ISSESCO	2006	12.000.000	- Dotation des ONG œuvrant dans le domaine de l’alphabétisation en 80 matériels informatique
UNESCO	2010-2013	825 000 000	- Etudes sur le non formel, conception et élaboration des programmes et manuels de l’AENF
COOP SUISSE	2010 -2020	1 545 000 000	- Alphabétisation et éducation non formelle

1.7 Activités existantes et partenariat.

- Programme de renforcement des capacités pédagogiques, organisationnelles et institutionnelles appuyé par l’UNESCO (CAP/EFA-Tchad) ;
- Elaboration des outils curriculaires d’alphabétisation des adultes et de l’éducation de base non formelle des jeunes par le Centre National des Curricula (CNC) ;

- Programme d'alphabétisation fonctionnelle destiné aux producteurs de coton dans la zone sud du Tchad financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Projet d'Appui à la Filière Coton Textile (PAFICOT) ;
- L'Etat assure la formation des instituteurs bacheliers d'alphabétisation dans les Ecoles Normales d'Instituteurs de N'Djaména ;
- La Coopération Suisse appuie le développement trois programmes dont celui de l'éducation ;
- L'UNICEF appuie le gouvernement dans la mise en œuvre du programme de l'alphabétisation des femmes et l'éducation de base non formelle des enfants déscolarisés et non scolarisés ;
- La Banque Islamique de Développement (BID) finance les programmes de construction des centres d'alphabétisation et la formation des animateurs ;
- La SIL développe la promotion des langues nationales pour l'alphabétisation
- L'Association Tchadienne pour Promotion de l'Education Non Formelle (ATPENF) développe le plaidoyer, les méthodes innovantes comme REFLECT, la vulgarisation du cadre d'orientation stratégique de la vision holistique de l'éducation ;
- LEAD Tchad mène des programmes d'alphabétisation sur le terrain

II. DEVELOPPEMENT DES STRATEGIES DE L'AENF POUR 2012-2013

2.1 L'alphabétisation

Les options stratégiques du sous-secteur de l'alphabétisation s'articulent autour de (i) la diversification et l'amélioration de l'offre d'alphabétisation (ii) l'amélioration de la qualité et (iii) l'amélioration de la gestion et du pilotage.

2.1.1 Diversification et amélioration de l'offre d'alphabétisation

L'objectif de réduction de la pauvreté a poussé le gouvernement tchadien à intégrer l'alphabétisation dans les priorités de la SIPEA. Il n'ambitionne, cependant, pas un développement massif des activités d'alphabétisation gérées par le Ministère, préférant développer des partenariats autour de la lutte contre l'analphabétisme et promouvoir les activités d'alphabétisation, organisées par des opérateurs (stratégie du faire-faire) accompagné d'un meilleur ciblage des bénéficiaires des formations⁴.

⁴ La priorité sera accordée aux femmes et aux jeunes âgés de plus de 15.

La mise en place de cette stratégie impose au Ministère d'effectuer des travaux de terrain pour cibler des groupes d'apprenants homogènes en terme de langue mais aussi de profession. Des cahiers de charges seront élaborés par la suite et des opérateurs seront choisis en fonction de leur expérience et de leur offre pour mener les activités d'alphabétisation. Le Ministère se réserve la formation des alphabétiseurs, choisis par l'opérateur selon les critères définis, la fourniture des programmes, des guides pour l'alphabétiseurs et des kits pour les apprenants. Les activités d'alphabétisation qui seront menées au cours de la SIPEA se feront dans les 5 langues nationales dont les outils sont déjà prêts et expérimentés.

Une alternative à la faiblesse des moyens mis à la disposition du secteur (malgré l'augmentation prévue de 19% à l'horizon 2015) consiste en la recherche de partenariat auprès des acteurs étatiques et non étatiques intervenant ou non dans le secteur (PTFs, ONG, Ministères, entreprises et communautés). Le Ministère assurant la formation des alphabétiseurs et mettant à leur disposition des kits, les partenaires se chargeant du financement des activités de formation des apprenants.

Pour y parvenir, le Ministère va développer un plaidoyer et des campagnes de sensibilisation à l'intention de tous les acteurs et des ateliers d'échanges avec les professionnels du sous-secteur pour les amener à intervenir massivement dans l'alphabétisation.

2.1.2 L'amélioration de la qualité

Le gouvernement développera des activités qui visent l'amélioration et l'adaptation des programmes d'alphabétisation et de post alphabétisation. Les activités envisagées se déclinent autour des pistes suivantes :

- disponibilité en quantité suffisante des programmes et des supports pédagogiques d'alphabétisation et de post alphabétisation (pour les 5 langues déjà expérimentées);
- élaboration des programmes et des outils dans les 10 autres langues déjà ciblées et expérimenter ces outils en vue de l'expansion de l'enseignement dans ces langues au cours du PDDEA ;
- renforcement de la production en langues nationales par les comités de langues en vue de développer l'environnement lettré et améliorer la productivité des apprenants. Cette question va être étudiée et des mesures concrètes identifiées ;
- renforcement des compétences des acteurs de la chaîne d'encadrement pédagogique ;
- élaboration des outils de suivi/évaluation ;
- renforcement du suivi évaluation et capitalisation (Monitoring) de la mise en œuvre des activités d'alphabétisation ;
- développement des programmes et des outils pour la post alphabétisation (rédaction des programmes et des outils didactiques, démarrage de l'expérimentation).

2.1.3 L'amélioration de la gestion et du pilotage de l'alphabétisation

Un premier aspect de la stratégie concerne le financement de l'alphabétisation et la rationalisation des moyens, ceci se fera à travers la remise à la disposition de l'enseignement primaire de 1500 instituteurs actuellement affectés à l'alphabétisation et dont la présence ne se justifie plus dans la mesure où le Gouvernement a opté pour la stratégie du faire-faire. Cette mesure permettra de dégager des ressources pour la mise en œuvre d'activités d'alphabétisation (près de 4 milliards de FCFA). De même, une étude sera menée pour identifier les mécanismes nécessaires pour la mise en place d'un fonds national pour le financement de l'alphabétisation qui permettra de pérenniser les activités d'alphabétisation.

La réussite de la stratégie repose avant tout, sur le développement et la mise en place de capacités en mesure d'assurer le suivi, l'encadrement et l'évaluation des activités d'alphabétisation. A cet effet, il est prévu :

- le développement et le renforcement du système d'information (collecte et analyse de données);
- le renforcement des capacités du personnel des administrations déconcentrées et au niveau central en planification, gestion et suivi évaluation des activités d'alphabétisation;
- l'amélioration des moyens de fonctionnement des structures centrales et déconcentrées pour le suivi et la mise en œuvre des activités d'alphabétisation.

2.2 Education de base non formelle

Les orientations stratégiques pour ce segment s'articulent autour de deux axes:

2.2.1 La mise en place d'une offre d'EBNF

La mise en place progressive d'une offre d'EBNF se fera à travers :

- la construction et l'équipement de centres pilotes d'expérimentation⁵ d'éducation de base non formelle dans les zones de fortes concentrations des jeunes non scolarisés, déscolarisés et ou en situation particulièrement difficile. Il s'agira de construire 10 centres pour tester la stratégie de l'EBNF, développée par le Gouvernement et dont l'expérimentation va démarrer dans 6 centres pilotes⁶ en matériaux provisoires en fin 2012 ;
- la contractualisation avec des animateurs d'EBNF ;
- la contractualisation avec des professionnels pour les aspects formation professionnelle ;

⁵ Le modèle d'un centre type et les zones de localisation sont déjà identifiées par le Ministère

⁶ Ndjamena, Mandoul, Hadjer Lamis, Mayo-Kebbi Est, Mayo Kebbi Ouaest et le Ouaddaï

Le développement de passerelles avec l'éducation formelle :

- Deux types de passerelles sont identifiés pour les sortants de l'EBNF, il s'agit de l'enseignement moyen pour les enfants de moins de 14 ans ayant achevé avec succès leur formation et qui dans la perspective de poursuivre des études seront autorisés à se présenter au concours d'entrée en sixième. Leur réussite à l'examen les autorise à s'inscrire en première année de l'enseignement moyen. La formation professionnelle est accessible pour les autres enfants qui à la fin de leur formation voudront se spécialiser dans un métier. Ils pourront ainsi accéder aux centres d'apprentissages professionnels.

2.2.2 L'amélioration de la qualité et du suivi évaluation des activités d'EBNF

Les activités porteront sur :

- l'organisation d'activités permanentes de sensibilisation des jeunes déscolarisés ;
- la disponibilité du matériel didactique dans les centres ;
- l'élaboration des supports pédagogiques non encore disponibles (pour les formations professionnelles qui sont identifiées en concertation avec les communautés selon le potentiel économique des lieux d'implantation des centres) ;
- la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation des activités d'EBNF sur l'ensemble du territoire national au sein des structures déconcentrées du Ministère (le renforcement des capacités du personnel d'encadrement est déjà pris en compte dans l'alphabétisation. En effet, les structures en charge de ces deux sous secteurs sont identiques).

III. VISION GLOBALE DU PLAN D'ACTION NATIONAL

Conformément au Plan d'Actions Prioritaires (PAP 2011) il est prévu de former 500.000 apprenants d'ici 2015. Cependant le Gouvernement prévoit, sur la base des trois contraintes financières, de porter le nombre de personnes inscrites dans les programmes d'alphabétisation de 140.000 personnes par an à 200000 soit une augmentation de 60.000 apprenants par an avec un total de 180.000 nouvelles inscriptions pour les trois ans.

Le Plan d'Action National vise la réduction de la pauvreté par l'amélioration de la qualité de l'offre et des apprentissages de l'alphabétisation fonctionnelle des adultes et de l'éducation de base non formelle des jeunes de 9 à 14 ans dont 60 % des femmes et des jeunes filles d'ici l'an 2015 en vue de l'épanouissement et de l'insertion socio-économique des populations.

3.1 Objectifs Généraux

Promouvoir l'alphabétisation de 60 000 adultes dont 60% des femmes et accueillir 15 000 jeunes âgés de 9 à 14 ans dans les centres d'Education de Base Non Formelle (CEBNF) d'ici 2015.

3.2 Objectifs spécifiques du plan d'action :

3.2.1 Élargir l'accès et diversifier l'offre d'alphabétisation,

Stratégies de mise en œuvre :

- Elaboration des cahiers de charges pour la contractualisation des opérateurs
- Mobilisation sociale (organisation des activités de sensibilisation des acteurs étatiques, non étatiques et des communautés)
- Prise en charge des animateurs d'alphabétisation
- Organisation des ateliers de sensibilisation des acteurs étatiques et non étatiques

3.2.2 Améliorer la qualité et la pertinence des programmes d'alphabétisation,

Stratégies de mise en œuvre :

- Élaboration des modules de formation des instituteurs de la filière alphabétisation à l'ENI
- Conception et diffusion de nouveaux manuels et guides en alphabétisation en 15 langues nationales
- Conception et diffusion de nouveaux manuels et guides pour la post alphabétisation
- Elaboration des outils de suivi-évaluation de nouveaux programmes
- Edition et impression des nouveaux manuels d'alphabétisation, de post- alphabétisation et des guides de l'animateur
- Développement de l'environnement lettré en langues nationales et officielles.
- Diffusion dans les centres de nouveaux manuels d'alphabétisation, de post- alphabétisation et des guides de l'animateur
- Acquisition de fournitures et matériels d'alphabétisation
- Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne d'encadrement pédagogique sur les programmes, manuels et guides
- Formation des alphabétiseurs à l'utilisation de nouveaux programmes, manuels et guides
- Renforcement des capacités des Enseignants de l'ENI dans la filière alphabétisation
- Mission de Suivi- évaluation et capitalisation de la mise en œuvre du programme alphabétisation
- Formation des inspecteurs, chefs de secteur et encadreurs à la gestion pédagogique et au suivi évaluation
- Formation à l'utilisation des outils et manuels d'alphabétisation

- La capitalisation de l'expérimentation de nouveaux programmes

3.2.3 Améliorer le pilotage et la gestion des programmes d'alphabétisation,

Stratégies de mise en œuvre :

- Réalisation d'une étude sur la mise d'un fonds national d'appui à l'alphabétisation
- Contrat avec les opérateurs d'alphabétisation
- Renforcement des capacités des personnels administratifs de niveau central et déconcentrés en planification, gestion et outils de suivi-évaluation
- Formation des formateurs des opérateurs (IPAENF, C/SAENF)
- Formation des opérateurs d'alphabétisation
- Acquisition des moyens roulants pour le suivi évaluation des activités d'alpha et d'EBNF aux personnels de supervision
- Acquisition matériels informatiques et de mobiliers pour les structures centrales et déconcentrées

3.2.4 Développer une offre alternative non formelle pour scolariser les déscolarisés et les non scolarisés.

Stratégies de mise en œuvre :

- Construction et équipement de 10 nouveaux centres d'EBNF
- Mobilisation et développement de partenariat au profit de l'EBNF
- Mise en place d'un manuel de procédure et contractualisation des instituteurs d'EBNF
- Contractualisation des artisans à l'initiation de petits métiers à l'EBNF
- Mise en place des passerelles avec l'enseignement fondamental et la formation professionnelle

3.2.5 Améliorer la qualité et le suivi de l'EBNF.

Stratégies de mise en œuvre :

- Elaboration et diffusion des manuels, guides d'EBNF (disciples d'éveil, métiers...)
- Élaboration des modules de formation des Instituteurs d'EBNF
- Edition et impression des nouveaux manuels et guides d'enseignants d'EBNF
- Diffusion dans les centres de nouveaux manuels et guides d'EBNF
- Formation des instituteurs à l'utilisation des manuels d'EBNF
- Formation des artisans à l'utilisation des nouveaux programmes et guides d'initiation aux métiers dans les CEBNF
- Acquisition de fournitures scolaires et matérielles de travaux pratiques d'EBNF
- Développement des mécanismes du suivi-évaluation
- Formation des personnels en charge de suivi-évaluation
- Distribution des kits aux sortants de l'EBNF

3.3 BENEFCIAIRES

Les bénéficiaires du programme d'alphabétisation fonctionnelle sont constitués des populations adultes âgées de 15 ans et plus dont 60% représentés par des femmes, principalement en milieu rural.

Le programme d'éducation de base non formelle touche les enfants déscolarisés et non scolarisés de 9 à 14 ans avec un accent particulier sur les filles qui représenteront 60% des effectifs.

3.4 ACTIVITES PROPOSEES :

Activités	Résultats et progrès attendus	Indicateurs
1- ALPHABÉTISATION		
1.1 Objectif spécifique 1 : Elargir l'accès et diversifier l'offre d'alphabétisation		
1.1.1 Elaboration des cahiers de charges pour la contractualisation des opérateurs	- Existence des cahiers de charges pour une bonne gestion de l'alphabétisation	- 3 assistants techniques recrutés - 1 atelier de validation organisé - X nombres d'opérateurs contractualisés.
1.1.2 Mobilisation sociale (organisation des activités de sensibilisation des acteurs étatiques, non étatiques et des communautés)	- Les actions de sensibilisation sur l'importance de l'alphabétisation sont menées auprès des acteurs étatiques, non étatiques et des communautés ; - Tous les acteurs concernés sont touchés ; - Prise de conscience observée auprès des décideurs et des communautés.	- 12 missions de sensibilisation organisées sur le terrain ; - Rapports des activités produits.
1.1.3 Prise en charge des animateurs des centres d'alphabétisation	- Prise en charge financières des alphabétiseurs recrutés par les opérateurs ; - Les classes d'alphabétisation fonctionnent normalement ;	- 3000 alphabétiseurs motivés ;
1.1.4 Organisation des ateliers de sensibilisation des acteurs étatiques et non étatiques	- Meilleure prise en compte de l'alphabétisation dans l'agenda du cadre partenarial de l'éducation (PTF, ONG, Société civil communication... et mobilisation des ressources financières au profit de l'Alphabétisation ; - proportion du budget alloué à l'alphabétisation a augmenté.	- 6 rencontres des plaidoyers auprès des partenaires ;
1.2 Objectif spécifique 2 : Améliorer la qualité et la pertinence des programmes d'alphabétisation		
1.2.1 Élaboration des modules de formation des instituteurs de la filière alphabétisation à l'ENI	- Existence de modules spécifiques en alphabétisation à l'ENI	- 3 ateliers de conception organisés ; - 4 modules élaborés, validés et utilisés
1.2.2 Conception et diffusion de nouveaux manuels et guides en alphabétisation en 15 langues nationales	- l'existence de supports pédagogiques pertinents et adéquats à l'alphabétisation - l'amélioration de la qualité de l'apprentissage	- 12 nouveaux manuels et guides conçus et imprimés
1.2.3 Conception et diffusion de nouveaux manuels et guides pour la post alphabétisation	- l'existence de supports pédagogiques pertinents et adéquats en post alphabétisation - l'amélioration de la qualité de l'apprentissage	- 3 ateliers de conception organisés ; - 6 nouveaux manuels de post alphabétisation conçus et imprimés

1.2.4	Elaboration des outils de suivi-évaluation de nouveaux programmes	<ul style="list-style-type: none"> - l'existence d'outil de suivi et évaluation adéquat - l'amélioration des résultats des activités d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 missions de suivi sur le terrain ; - Rapport de suivi-évaluation.
1.2.5	Edition et impression des nouveaux manuels d'alphabétisation, de post-alphabétisation et des guides de l'animateur	<ul style="list-style-type: none"> - L'existence de nouveaux manuels et guides d'EBNF pour un meilleur encadrement 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux manuels et guides disponibles.
1.2.6	Développement de l'environnement lettré en langues nationales et officielles.	<ul style="list-style-type: none"> - L'existence de modules en langues nationales traitant de divers thèmes 	<ul style="list-style-type: none"> - 15 langues nationales disposant de manuels additionnels
1.2.7	Diffusion dans les centres de nouveaux manuels d'alphabétisation, de post-alphabétisation et des guides de l'animateur	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de nouveaux manuels et guides pour l'amélioration de la qualité de l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux manuels et guides distribués
1.2.8	Acquisition de fournitures et matériels d'alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> - Les fournitures et matériels d'alphabétisation sont acquis et disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Liste et quantité de fournitures et matériels d'alphabétisation
1.2.9	Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne d'encadrement pédagogique sur les programmes, manuels et guides	<ul style="list-style-type: none"> - Les acteurs de la chaîne d'encadrement pédagogique formés 	<ul style="list-style-type: none"> - X acteurs formés.
1.2.10	Formation des alphabétiseurs à l'utilisation de nouveaux programmes, manuels et guides	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des savoir et savoir andragogique en animation des cours adultes et appropriation des contenus des nouveaux programmes, guides par les alphabétiseurs. - L'existence d'un programme harmonisé de formation des alphabétiseurs et amélioration de la qualité des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - x nombre d'alphabétiseurs formés, réussis au test d'évaluation t intervenant dans les centres
1.2.11	Renforcement des capacités des Enseignants de l'ENI dans la filière alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> - Existence à l'ENI des ressources humaines qualifiées pour une meilleure formation des ressources d'AENF 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enseignement à l'ENI formés à l'alphabétisation
1.2.12	Mission de Suivi- évaluation et capitalisation de la mise en œuvre du programme alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation effective des missions de suivi pour un bon encadrement, pour une bonne organisation des activités pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mission de suivi sur le terrain - Rapports de missions
1.2.13	Formation des encadreurs (IPAENF, CSAENF)	<ul style="list-style-type: none"> - l'existence d'un programme harmonisé de formation des alphabétiseurs et amélioration de la qualité des apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'acteurs de la chaîne formés -
1.2.14	Formation à l'utilisation des outils	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des utilisateurs pour une bonne utilisation des ces outils 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'encadreurs formés à l'utilisation de ces outils - Rapports de missions
1.2.15	La capitalisation de l'expérimentation de nouveaux programmes	<ul style="list-style-type: none"> - l'existence d'un document de capitalisation sur l'expérience (processus, acteurs, programmes, forces, faiblesses, perspectives...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête réalisées - rapport de capitalisation - rapport de restitutions

1.3 Objectif spécifique 3 : Améliorer le pilotage et la gestion des programmes d'alphabétisation à travers la stratégie du faire faire		
1.3.1 Réalisation d'une étude sur la mise d'un fonds national d'appui à l'alphabétisation	- l'existence d'une étude de faisabilité sur la création d'un fonds destiné au financement de l'AENF	- rapport de l'étude
1.3.2 Contrat avec les opérateurs d'alphabétisation	- Les contrats avec les opérateurs d'alpha sont signés	- Liste des opérateurs touchés ; - Nombre de contrats signés ;
1.3.3 Renforcement des capacités des personnels administratifs de niveau central et déconcentrés en planification, gestion et outils de suivi-évaluation	- l'existence d'un document de renforcement des capacités des personnels administratifs pour le sous-secteur de l'alphabétisation	- Nombre de cadres de niveau central et déconcentré concerné
1.3.4 Formation des formateurs des opérateurs (IPAENF, C /SAENF)	- Le formateurs des opérateurs sont formés et disponibles ; - Capacités de formateurs des opérateurs renforcées.	- Rapports de formation
1.3.5 Formation des opérateurs d'alphabétisation	- Les opérateurs formés sont capables mettre en œuvre la stratégie de faire faire	- Rapports de formation
1.3.6 Acquisition des motos et véhicules pour le suivi évaluation des activités d'alpha et d'EBNF aux personnel de supervision	- L'existence de moyens roulant pour mieux exercer la formation de supervision et d contrôle	- Nombre de directions centrales, d'IPAENF et CSAENF dotés de moyens roulant
1.3.7 Acquisition d'outils informatiques et mobiliers pour les structures centrales et déconcentrées	- L'existence des moyens performants pour réaliser les travaux	- Nombre de directions centrales, d'IPAENF et CSAENF dotés d'outils informatiques et de mobiliers.
2- PROMOTION DE L'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE		
2.1 Objectif spécifique 4 : Développer une offre alternative (non formelle) pour scolariser les non scolarisés et les déscolarisés de 9 à 14 ans		
2.1.1 Construction et équipement de nouveaux centres d'EBNF	- Amélioration des capacités d'accueil des CEBNF	- 10 CEBNF construits et équipés
2.1.2 Mobilisation sociale des partenaires au profit de l'EBNF	- Meilleure prise en compte de l'EBNF dans l'agenda du cadre partenarial de l'éducation (PTF, ONG, Société civil communication... et mobilisation des ressources financières au profit de l'EBNF	- Nombre de rencontres des plaidoyers - Proportion du budget alloué à l'EBNF
2.1.3 Mise en place d'un manuel de procédure et contractualisation des instituteurs d'EBNF	- Existence d'un manuel de procédure - Contractualisation des Instituteurs d'EBNF	120 Instituteurs d'EBNF contractualisés.
2.1.4 Contractualisation des artisans à l'initiation de petits métiers à l'EBNF	- Existence des cahiers de charges pour une bonne gestion de l'EBNF. -	- 66 artisans contractualisés.
2.1.5 Mise en place des passerelles avec	- Existence des textes régissant la passerelle.	- 4800 enfants orientés vers

l'enseignement fondamental et la formation professionnelle		l'enseignement fondamental et professionnel -
2.2 Objectif spécifique 5 : Améliorer la qualité et le suivi évaluation de l'EBNF		
2.2.1 Elaboration et diffusion des manuels, guides d'EBNF (disciples d'éveil, métiers...)	- l'existence de supports pédagogiques pertinent et adéquats en EBNF - l'amélioration de la qualité de l'apprentissage	- 12 nouveaux manuels et guides conçus et imprimés
2.2.2 Élaboration des modules de formation des Instituteurs d'EBNF	- Existence de modules spécifiques en EBNF à l'ENI	- 2 modules élaborés, validés et utilisés
2.2.3 Edition, impression et diffusion des nouveaux manuels et guides d'enseignants d'EBNF	- Disponibilité de nouveaux manuels et guides pour l'amélioration de la qualité de l'apprentissage	- 7.200 nouveaux manuels et guides disponibles.
2.2.4 Formation des instituteurs à l'utilisation des manuels d'EBNF	- Amélioration des savoir et savoir andragogique en animation des CEBNF et appropriation des contenus des nouveaux programmes, guides par les instituteurs.	- 120 instituteurs d'alpha formés ont réussi au test d'évaluation
2.2.5 Formation des artisans à l'utilisation des nouveaux programmes et guides d'initiation aux métiers dans les CEBNF	- l'existence d'un programme harmonisé de formation des artisans et amélioration de la qualité des apprentissages	- 40 artisans formés interviennent dans les CEBNF
2.2.6 Acquisition de fournitures scolaires et matériels de travaux pratiques d'EBNF	- Les fournitures scolaires et matérielles de travaux pratiques d'EBNF sont disponibles ; - Utilisation effective des fournitures scolaires et matérielles de travaux pratiques d'EBNF	- Nombre de fournitures scolaires et matérielles de travaux pratiques d'EBNF disponibles
2.2.7 Développement des mécanismes du suivi-évaluation	- l'existence d'outil de suivi et évaluation adéquat - l'amélioration des résultats des activités d'EBNF	- 12 missions de suivi sur le terrain - Rapport de suivi-évaluation
2.2.8 Formation des personnels en charge de suivi-évaluation	- Le personnel en charge de suivi-évaluation formé pour une bonne utilisation des ces outils	- 12encadreurs formés à l'utilisation de ces outils - Rapports de missions
2.2.9 Distribution des kits aux sortants de l'EBNF	- Disponibilité des Kits pour une meilleure installation et insertion dans la vie socio économique	- 400 enfants installés et insérés dans la vie socio économique

3.5 GESTION ET MISE EN ŒUVRE / STRUCTURE DE GOUVERNANCE

Après un demi-siècle de gestion des programmes d'éducation des adultes par l'Etat tchadien, l'impact sur les populations bénéficiaires reste mitigé. Les populations considèrent les actions d'alphabétisation comme une obligation du gouvernement et ne cherche pas à s'en approprier. Rares sont les demandes d'alphabétisation qui proviennent des communautés cibles. L'éducation étant une action qui n'intéresse pas que l'Etat, le Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Education Civique décide d'impliquer tous les acteurs pour un meilleur rendement.

D'emblée une approche partenariale de gestion des programmes d'alphabétisation respectant les principes de la stratégie du faire faire qui implique l'Etat, l'Agence de financement et les communautés bénéficiaires représentées par des opérateurs est mise en place. Chaque acteur a un rôle à jouer dans ce partenariat :

- L'Etat, à travers le Ministère de l'Enseignement Primaire et ses structures déconcentrées, assure les fonctions d'orientation, de formation de formateur, de contrôle, de suivi et d'évaluation des programmes. Il cède la gestion des fonds à une Agence privée agréée de commun accord avec les partenaires techniques et financiers.
- L'Agence assure la gestion du fonds et finance les opérateurs par contractualisation pour leur permettre d'exécuter les activités d'alphabétisation sur le terrain.
- Les opérateurs sont des organisations de la société civile qui exécutent, en accord les communautés de base, des programmes d'alphabétisation. Ils étudient avec la population bénéficiaire un projet d'alphabétisation qui satisfasse à leurs besoins

Pour ce faire, il est nécessaire de créer un fonds d'appui aux activités d'alphabétisation faisant office d'agence de financement. Il s'agit d'un fonds logé au Ministère de l'Enseignement Primaire et de l'Education Civique qui accueillera les contributions des tous les partenaires impliqués dans les actions d'alphabétisation. On peut citer quelques uns :

- Les partenaires étatiques : les ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales, de l'environnement, de la fonction publique, des microcrédits ;
- Les organisations de la société civile : SIL International, LEAD, FAPLG, BELACD Pala ;
- Les organismes internationaux et partenaires techniques et financiers : UNICEF, UNESCO, COOP/ SUISSE, BID, UNFPA, PAM, etc.

3.6 Institutions de ressources existantes

- **L'Université de N'Djaména** forme les hauts cadres du non formel à travers la Filière Professionnalisée en Alphabétisation. Créée en 2003, elle a mis à la disposition du Ministère en charge de l'éducation huit (8) inspecteurs principaux d'alphabétisation et deux cents (200) conseillers pédagogiques d'alphabétisation.
- **L'Ecole Normale d'Instituteurs Bilingues** de N'Djaména a ouvert en 2010 une filière de formation des instituteurs d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle. Elle a déjà formé deux promotions de 20 instituteurs et une vingtaine est en cours de formation.
- **Le Centre National des Curricula (CNC)** est institution en charge de la production des programmes et matériels didactiques du ministère. Il a contribué à l'élaboration des programmes d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle. Des manuels de ce sous secteur sont en cours d'élaboration avec cette institution.
- **La Direction des Statistiques et de la Carte Scolaire (DSCS)** en collaboration avec l'Institut National de Statistique d'Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) a la charge de la collecte et production des données du ministère, notamment celles de l'alphabétisation et de l'éducation de base non formelle.

3.7 Principaux partenaires

L'alphabétisation se déroule dans un espace de partenariat où les institutions étatiques, les organisations de la société civile et les PTFs se partagent les activités. des contributions importantes sont observées dans l'élaboration, le financement et l'exécution des programmes d'alphabétisation. Il s'agit de :

3.7.1 Partenariat entre institutions de l'Etat

- Collaboration avec les ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales, de l'environnement, de la fonction publique, des microcrédits, etc, dans l'élaboration des nouveaux programmes, manuels et guides d'alphabétisation,

3.7.2 Partenariat avec les organisations non gouvernementales

- Collaboration avec les ONGs dans le cadre du Programme d'Appui à la Réforme de Secteur de l'Education au Tchad (PARSET) et du processus de renforcement des capacités CAP/EFA en cours : [Société Internationale de Linguistique (SIL Tchad), l'Association pour la Promotion de l'Education Non Formelle (ATPENF),

ATALTRAB, LEAD Tchad, la FAPLG, le BELACD de Pala, l'ACRA, World Vision, Université Populaire (UP), les comités de langues, etc.]

- Collaboration avec les PTFs tels que ; UNICEF, UNESCO, COOP/ SUISSE, l'ISESCO, BID, UNFPA, PAM, l'OIF etc.

3.7.3 Partenariat avec les institutions de formation

A ceux là s'ajoute un partenariat avec les institutions de formation :

- Implication du département des Sciences de Langage et de la Communication dans la formation des cadres d'alphabétisation, les activités de recherches, de conceptions et d'élaboration des matériels didactiques.
- implication de l'Ecole Normale d'Instituteurs dans la formation des Instituteurs en alphabétisation.

3.7.4 Les interventions des partenaires financiers

Les bailleurs financent les rubriques suivantes :

- Accès et offre d'alphabétisation ;
- Qualité et pertinence des programmes d'alphabétisation ;
- Pilotage et gestion des programmes d'alphabétisation ;
- Offre alternative et suivi évaluation de l'EBNF.

3.8 RAPPORTS, SUIVI ET EVALUATION

3.8.1 Rapports

Chaque fin de campagne d'alphabétisation, les responsables des centres d'alphabétisation (CA) transmettent un rapport administratif et pédagogique détaillé aux chefs de Secteur d'Alphabétisation et d'Education non Formelle (SAENF). Ceux-ci compilent les différents rapports issus des centres et en font une synthèse destinée aux Inspecteurs Pédagogique d'Alphabétisation et d'Education non Formelle (IPAENF). Cette synthèse est ensuite transmise par l'Inspection Départementale de l'Education Nationale (IDEN) à la Délégation Régionale de l'Education Nationale (DREN) qui la structure la plus élevée du niveau déconcentré. Les directions techniques centrales reçoivent les rapports des DREN comportant les informations détaillées de tout le système éducatif.

Cette procédure de transmission de rapports n'empêche par les structures déconcentrées de correspondre avec leurs répondants au niveau central. C'est ainsi que des rapports sur l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle sont envoyés directement la Direction Générale de l'Alphabétisation et de la promotion des Langues Nationales qui les dispatche à ses trois directions techniques que sont : la Direction de l'Alphabétisation (DIAL), la Direction de l'Education non Formelle (DENF) et la Direction de la Promotion des Langues Nationales (DPLN).

3.8.2 Suivi évaluation

Les activités d’alphabétisation sont suivies périodiquement par les structures nationales du sous secteur (1 à 2 fois/an). Mais ce suivi est ciblé sur des zones choisies en fonction des difficultés décrites dans les rapports. Il est rare que la même zone reçoive deux missions de missions au cours d’une campagne d’alphabétisation. La logistique handicape souvent la régularité des missions de suivi évaluation sur le terrain.

Le suivi du niveau déconcentré est assuré par les inspecteurs, les chefs de secteur et les encadreurs. Ces derniers sont chargés du suivi et de l’encadrement pédagogique des alphabétiseurs dans les centres. Ils évaluent les performances pédagogiques des alphabétiseurs et leur assurent le renforcement de capacités. L’évaluation des apprentissages en cours de formation est par les alphabétiseurs. L’évaluation en fin de campagne fait intervenir les encadreurs pour s’assurer de son bon déroulement.

3.9 RISQUES EVENTUELS ET LEUR GESTION

Parmi les risques d’échec, on peut noter l’instabilité politique due à des troubles imprévisibles, la mobilité du personnel en charge de la gestion du programme, l’insuffisance de financement au retard dans les décaissements des fonds destinés à la mise en œuvre du programme, la mauvaise gouvernance à travers les réquisitions des fonds du programme et la lourdeur administrative.

La nouvelle politique du faire faire repose sur des facteurs dont la non maîtrise est susceptible d’entraver la faisabilité de la stratégie :

- facteur politique : une politique sectorielle claire, un consensus au plus haut niveau et une organisation administrative adaptée et stable,
- facteur d’entente : un cadre de concertation participative et consensuelle, des espaces d’échange où se forge et se cultive une unité de vision,
- facteur d’expertise financière : une agence capable d’organiser des transferts, de manière efficace, des fonds mis à sa disposition par tous les partenaires techniques et financiers ;
- facteur de compétence : des opérateurs qualifiés, et expérimentés dans la gestion des programmes d’éducation en milieu communautaire ;
- facteur de transparence : un bon mécanisme de sélection des opérateurs et de leurs sous-projets,
- facteur de contrôle : un bon dispositif de suivi et d’évaluation.

3.10 Calendrier de mise en œuvre des activités proposées

ACTIVITES	Unité	Quantité	MONTANT (Milliers de FCFA)	MONTANT PAR ANNEE (Milliers FCFA)		
				2012/13	2013/14	2014/15
1. PROMOTION DE L'ALPHABETISATION			4 583 593	1 509 868	1 592 717	1 481 008
1.1 Objectif spécifique 1 : Elargir l'accès et diversifier l'offre d'alphabétisation			708 758	361 324	340 384	7 050
1.1.1 Elaboration des cahiers de charges pour la contractualisation des opérateurs		4 hm	14 450	11 150	1 650	1 650
1.1.2 Mobilisation sociale (organisation des activités de sensibilisation des acteurs étatiques, acteurs non étatiques et des communautés)			20 000	20 000	-	-
1.1.3 Organisation d'ateliers de sensibilisation des acteurs étatiques et non étatiques sur l'alphabétisation	h j s	540	16 200	5 400	5 400	5 400
1.1.4 Contractualisation avec les opérateurs	PM	600000	-	-	-	-
1.1.5 Formation des alphabétiseurs	hj	3333	658 108	324 774	33 334	-
1.2 Objectif spécifique 2 : Améliorer la qualité et la pertinence des programmes d'alphabétisation			3 664 303	957 012	1 233 333	1 473 958
1.2.1 Élaboration des modules de formation des instituteurs de la filière alphabétisation à l'ENI			15 000	15 000		
1.2.2 Elaboration des programmes, guides et manuels d'alphabétisation dans les 10 autres langues ciblées	1 atelier	12	180 000	-	90 000	90 000
1.2.3 Conception et diffusion en nombre suffisant de manuels et guides d'alphabétisation	1 atelier	6	90 000	90 000	-	-
1.2.4 Elaboration des programmes, guides et manuels de post alphabétisation	1 atelier	2	30 000	-	30 000	-

1.2.5	Production et distribution des manuels et guides d'alphabétisation pour les niveaux disponibles	1 Kit	603333	3 026 153	738 862	1 008 333	1 278 958
1.2.6	Renforcement de la production en langues nationales (5 langues utilisées actuellement)	Forfait	2	10 000	-	5 000	5 000
1.2.7	Renforcement des compétences des acteurs de la chaîne d'encadrement pédagogique (élaboration de manuels de procédures et formation, utilisation de nouveaux programmes) etc.	hm	1	1 650	1 650	-	-
1.2.8	Formation sur les manuels et sur les nouveaux programmes	hj	7500	300 000	100 000	100 000	100 000
1.2.9	Renforcement du suivi évaluation et capitalisation des activités d'alphabétisation en langues nationales	h m	1	9 500	9 500	-	-
1.2.10	Formation sur le suivi évaluation et la capitalisation des activités d'alphabétisation en langues nationales	hj	50	2 000	2 000	-	-
1.3 Objectif spécifique 3 : Améliorer le pilotage et la gestion des programmes d'alphabétisation				210 532	191 532	19 000	-
1.3.1	Elaboration d'une étude sur la mise en place d'un fonds national de l'alphabétisation (consultant international)	h m	2	19 000	-	19 000	-
1.3.2	Renforcement des capacités de planification des activités d'alphabétisation	hm	1	9 500	9 500	-	-
1.3.3	Formation du personnel	h j	75	3 000	3 000	-	-
1.3.4	Elaboration de manuels de procédures pour le suivi évaluation des activités d'alphabétisation et d'EBNF (consultant national)	hm	1	1 650	1 650	-	-
1.3.5	Formation du personnel d'encadrement sur l'utilisation des manuels de suivi	hj	250	10 000	10 000	-	-
1.3.6	Acquisition de mobilier et d'équipement pour le fonctionnement des structures déconcentrées et centrales en charge de l'alphabétisation et de l'EBNF	1 bureau	54	23 382	23 382	-	-
1.3.7	Acquisition d'équipement informatique pour les structures déconcentrées et centrales en charge de l'alphabétisation et de l'EBNF	1 poste de travail	64	144 000	144 000	-	-
1.3.8	Amélioration des dotations de fonctionnements des structures d'alphabétisation et d'EBNF	MA					

2. Promotion l'éducation de base non formelle			1 083 076	354 090	300 425	415 361
2.1 Objectif spécifique 4 : Développer une offre alternative (non formelle) pour scolariser les non scolarisés ou les déscolarisés de 9 à 14 ans			877 520	287 600	284 960	304 960
2.1.1 Construction et équipement de 10 centres d'EBNF	1 centre	30	450 000	150 000	150 000	150 000
2.1.2 Expérimentation des programmes d'EBNF	PM					
2.1.3 Formation des animateurs d'EBNF	1 animat	120	4 800	1 600	1 600	1 600
2.1.4 Contractualisation et formation des animateurs d'EBNF	PM	120	324 000	108 000	108 000	108 000
2.1.5 Formation des animateurs d'EBNF	1 animat	120	4 800	1 600	1 600	1 600
2.1.6 Formation des artisans d'EBNF	1 artisan	66	2 640	2 640	-	-
2.1.7 Contractualisation des professionnels pour l'apprentissage des métiers	PM	66	71 280	23 760	23 760	23 760
2.1.8 Evaluation de la mise en œuvre des programmes de l'EBNF	Forfait	1	20 000	-	-	20 000
2.1.9 Mise en place de passerelles avec l'éducation formelle et la Formation Professionnelle	MA	-	-	-	-	-
2.2 Objectif spécifique 5 : Améliorer la qualité et le suivi évaluation de l'EBNF			205 556	66 490	15 465	110 401
2.2.1 Conception et diffusion en nombre suffisant de manuels, guides pour les différents niveaux de l'EBNF et Kits pour les sortants	Manuel	19 530	58 602	20 256	14 213	24 133
2.2.2 Conception et diffusion en nombre suffisant de guides pour les différents niveaux de l'EBNF	Guide	1 221	2 074	674	692	708
1.2.5 Edition, impression et distribution des nouveaux manuels et guides d'enseignants d'EBNF	1 Kit (2 manuels par appr.)	7200	14 400	480	480	480

1.2.5 Production et distribution des guides d'EBNF pour 120 enseignants	1 Kit (2 guides par ensgt)	120	480	80	80	80
2.2.3 Distribution de Kits professionnels pour les sortants	Kit	400	40 000	-	-	40 000
2.2.4 Développement des supports pédagogiques pour l'apprentissage des métiers identifiés pour les 10 centres expérimentaux	Atelier	6	90 000	45 000	-	45 000
2.2.5 Développement de mécanismes de suivi évaluation de l'EBNF	PM					
2.2.6 Elaboration d'un manuel de procédures et d'un guide pour le suivi évaluation de l'EBNF	PM (voir activité alpha)					
2.2.7 Formation du personnel en charge du suivi évaluation sur le manuel de procédures	PM (voir activité alpha)					
TOTAL GENERAL (ALPHA + EBNF)			5 666 669	1 863 958	1 893 142	1 896 369

3.11 Budget estimé pour 2012-2015

Le Budget de l'alphabétisation des adultes et de l'éducation de base non formelle s'élève à 5 666 669 000 FCFA pour la période 2012 – 2015. Conformément au tableau ci-dessous, le financement attendu est de 4 372 000 000 FCFA. Il se dégage un gap 1 294 669 000 FCFA.

Tableau de positionnement

FINANCEMENT	2012/2013	2013/2014	2014/2015	TOTAL
ETAT	754 000 000	6 95 700 000	638 200 000	2 087 900 000
DDC	309 000 000	618 000 000	618 000 000	1 545 000 000
UNESCO	700 000 000	20 000 000	20 000 000	740 000 000
Total contributions	1 763 000 000	1 333 700 000	1 276 200 000	4 372 000 000
Budget Plan d'Action	1 863 958 000	1 893 142 000	1 896 369 000	5 666 669 000
Gap Plan d'Action	-100 958 000	-559 442 000	-562 442 000	-1 294 669 000